

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 17

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: P. MANUEL, ingénieur, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: *Les Chemins de fer électriques veveysans* (suite et fin), par M. Ryncki, ingénieur. — **Divers:** *Concours:* Concours pour l'étude d'un Casino, à Lausanne: II^e prix, projet de MM. Monod et Laverrière. — *Bibliographie.* — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne: Demande d'emploi.

Les Chemins de fer électriques veveysans.

Par V. RYNCKI, directeur de la Compagnie.

(Suite et fin)¹.

V. BATIMENTS ET INSTALLATIONS MÉCANIQUES

a) *Remise et ateliers.* — Ces bâtiments ainsi que l'usine de transformation ont été construits dans le voisinage de la gare de Vevey, sur des terrains acquis de la commune.

Le dépôt de 46^m,45 de long sur 16^m,70 de large comprend une remise pour voitures à quatre voies avec une fosse double pour l'inspection de ces dernières (fig. 14).

La charpente en bois de sapin est du type courant et a été préalablement utilisée pour la cantine de l'Exposition de Vevey en 1901. La couverture est en ardoises. L'accès des voies dans la remise est commandé par de solides portes à deux battants. De vastes baies vitrées assurent un bon éclairage qui est complété pour la nuit par six lampes à arc Jandus en vase clos, montées en série (fig. 15).

Un atelier de réparations est attenant au dépôt, dont une des voies y pénètre. Il comprend les machines-outils

¹ Voir n° du 25 août 1907, page 185.

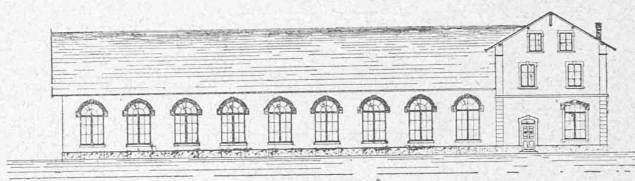


Fig. 15. — Dépôt à Vevey. — Façade Est.

nécessaires pour les réparations courantes, savoir: un tour, un étau limeur, une perceuse, une forerie rapide, etc., actionnés par un moteur électrique de 4 HP. Le local pour la forge est indépendant de l'atelier.

Au-dessus de l'atelier se trouvent les bureaux de l'administration et des locaux divers pour archives, dépôts de matériaux, etc. Un étage est occupé comme logement par le chef de dépôt (fig. 16).

b) *Bâtiments des gares.* — Une simplicité toute primitive a présidé à la construction des gares du réseau.

Une salle d'attente, un bureau pour le chef de gare et une salle de bagages, le tout construit en bois, suffisent encore pour le moment aux exigences du trafic (fig. 17 et 18).

Des abris-couverts ont été élevés à l'emplacement des arrêts facultatifs des trains.

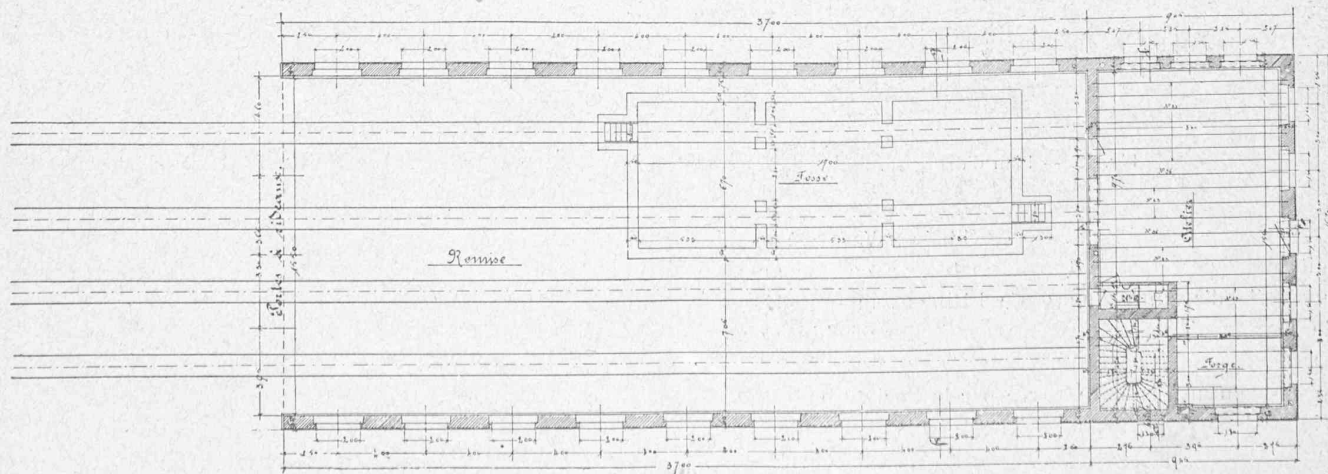


Fig. 14. — Dépôt à Vevey. — Plan du parterre.